

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 6 JUIN 2012

Le Conseil municipal de GRAY LA VILLE s'est réuni le mercredi 6 juin 2012 à 20h30 sous la présidence du Maire Yvan GUIGNOT, en vertu d'une convocation du 29 mai 2012.

Absents excusés et représentés : Corinne BLAISE, Pascale ROUX, Eudes POULNOT et Agnès LAPLAZA ayant donné respectivement pouvoir à M.KAMMERLOCHER, L.GARCIA, Y.GUIGNOT et M.CARQUIGNY ; absent ni excusé ni représenté : P.PLOYER.

Secrétaire de séance : Sandrine BILLOTET. Administration : Françoise VAUCHEY

Le compte-rendu de la séance du 11 avril 2012 est adopté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF et COMPTE de GESTION 2011 : ils présentent les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses : 310 685.39 €	111 139.17 €
Recettes : 419 887.55 €	70 804.46 €
Résultat de clôture de l'exercice 2011 : 93 405.78 €	

SCHEMA DEPARTEMENTAL de COOPERATION INTERCOMMUNALE : il a été arrêté le 23 décembre 2011. Le projet de modification de périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion des Communautés de Communes Val de GRAY et du Pays d'AUTREY avec intégration des communes isolées de VELESMES ECHEVANNE, CRESANCEY et ONAY doit être accepté par la moitié au moins des conseils municipaux intéressés représentant au moins la moitié de la population totale des communes concernées.

Le Conseil municipal donne un avis favorable

COLLECTE SELECTIVE : le SICTOM a demandé aux collectivités si une collecte des ordures ménagères tous les 15 jours au lieu d'une fois par semaine était envisageable.

Le Conseil municipal, après un large débat :

- souhaite que l'on prenne plus de recul par rapport aux résultats d'une collecte sélective qui n'est instaurée que depuis le début de l'année
- remarque que la commune de GRAY LA VILLE présente le même type de territoire urbain que GRAY ou ARC LES GRAY pour lesquelles la fréquence actuelle serait maintenue
- pense que si effort il y a, il faudrait le porter plutôt en direction du tri sélectif qui peut mieux supporter une moindre fréquence de la collecte que les ordures ménagères, surtout en période estivale !

QUESTIONS DIVERSES :

- **REPARTITION COMPTABLE DU PERISCOLAIRE** : le rapport de contrôle de la CAF demande l'application de clés de répartition afin de pouvoir suivre au mieux les comptes du périscolaire à l'intérieur du budget communal. Des articles spécifiques ont donc été créés afin de pouvoir détacher les postes concernés et obtenir un suivi comptable précis.

- **TELEASSISTANCE** : une convention va être signée entre le C.C.A.S et Présence verte afin de participer financièrement à la mise en service de ce système chez les particuliers vivant seuls à leur domicile et ayant besoin d'être reliés à distance à un réseau de personnes proches et de confiance ainsi qu'aux services d'urgence et permettre ainsi leur maintien à domicile.

- **FETE DE L'ETE 2012** : à cette occasion six spectacles seront offerts à la population et aux touristes. Le 1^{er} se déroulera à GRAY LA VILLE autour du lavoir le samedi 28 juillet à 11H00 - avec possibilité de repli en cas de pluie !!

le Maire, Yvan GUIGNOT